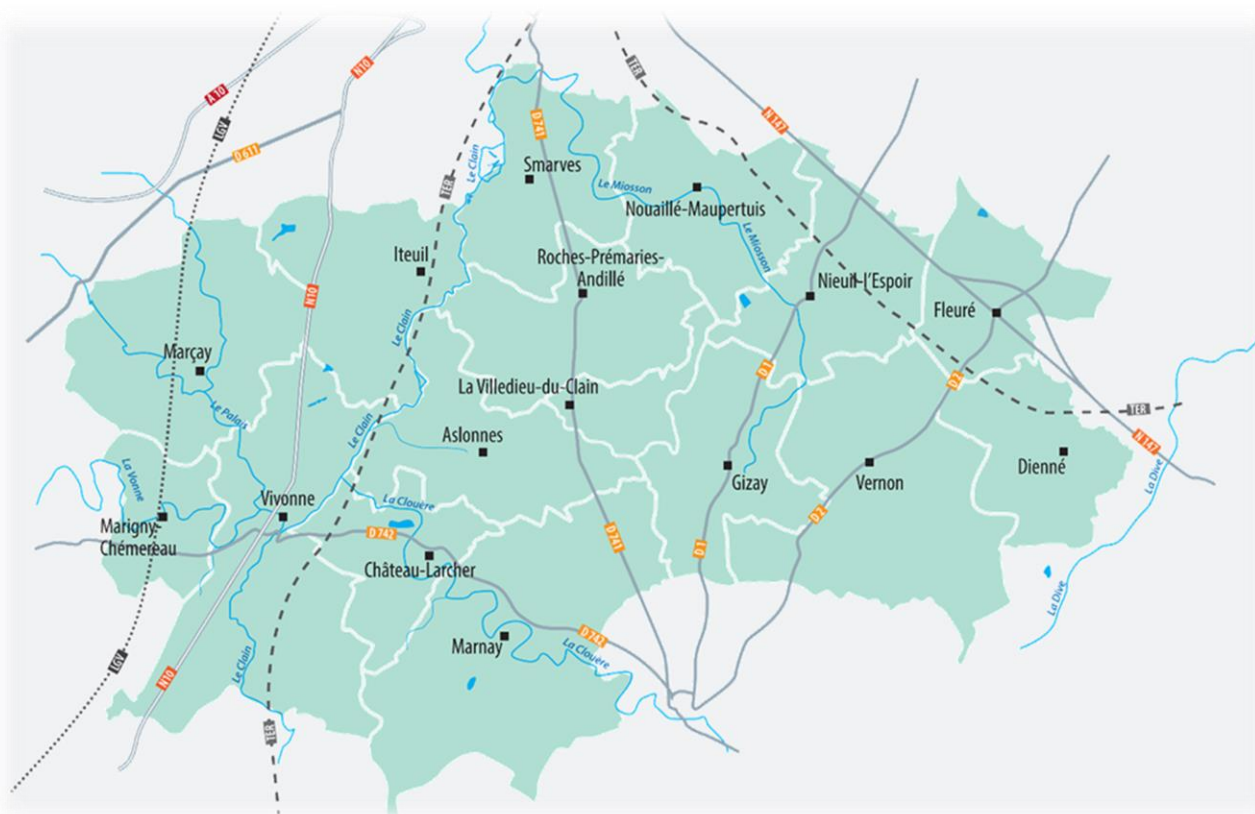




La Communauté de communes des Vallées du Clain est née de la fusion des Communautés de communes Vonne et Clain et de la Région de la Villedieu du Clain le 1er janvier 2014. Ce territoire continu de 373,5 km<sup>2</sup> regroupe les 16 communes de taille et de nature diverses où l'on compte une population de près de 27 000 habitants.



## Avant-propos - Définition

Le projet éducatif traduit la volonté des élus de la Communauté de communes des Vallées du Clain, leurs priorités et leurs principes éducatifs. Il définit le sens des actions et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif porte les principes et les valeurs qui guident l'action de l'intercommunalité et de ses communes membres. Il constitue un cadre formalisé permettant à l'ensemble des acteurs d'exercer leurs missions de manière conjointe et complémentaire.

Ainsi l'organisation et la mise en œuvre des projets, des actions, des activités et des animations proposées resteront un outil au service de cette volonté éducative et d'accompagnement déclinée en objectifs au travers de différents projets pédagogiques, d'établissement ou de fonctionnement selon l'équipement concerné. Ces derniers seront en cohérence avec les valeurs du projet éducatif porté par la collectivité.

Ce projet s'adresse à tous les habitants des Vallées du Clain de 0 à 25 ans ainsi qu'à leurs familles.

## Public concerné

Le passage d'une classe d'âge à l'autre devra s'opérer de manière la plus fluide possible. Pour assurer une transition efficace, les services coopéreront de manière à la faciliter.  
Ce Projet éducatif s'adresse, sans distinction, à tous : quelque soit l'âge, son handicap, la nature de ses difficultés...



0 - 3 ans

Les services d'accueil Petite Enfance accueillent les jeunes enfants et leur famille. Régis par des orientations politiques et sociales et contenus par un cadre législatif précis, les Services d'Accueil Petite Enfance répondent aux besoins fondamentaux des enfants par une prise en charge adaptée. Ils participent à l'éveil physique, intellectuel et psychique dans une contenance de sécurité affective. Les projets pédagogiques mis en œuvre dans les structures favorisent l'autonomie de l'enfant à son rythme et l'aide à se socialiser dans un climat de confiance. Les équipes professionnelles qualifiées accompagnent l'enfant de manière individualisée en concertation étroite avec sa famille.

Les structures d'accueil Enfance Jeunesse sont organisées de telle manière à placer l'enfant au cœur de l'action éducative. Les acteurs de la communauté éducative œuvrent au quotidien pour offrir aux enfants accueillis des conditions de leur épanouissement sur le plan affectif, physique et psychologique. Les équipes éducatives s'attacheront à concerter ces derniers dans l'organisation des loisirs et des projets qui leur sont destinés.

4 - 11 ans

12 - 17 ans

Les acteurs des secteurs de l'enfance et de la jeunesse proposent des modes d'accueil différents pour ces adolescents. Cette classe d'âge est charnière et elle doit être traitée spécifiquement. Les intervenants de la communauté éducative doivent imaginer de nouveaux modes d'intervention spécifiques et garder à l'esprit que chaque enfant doit être au cœur de l'action éducative dont il est le destinataire privilégié.

Les acteurs des services en direction de la jeunesse nécessitent d'adapter leurs actions le plus spécifiquement possible aux besoins de cette tranche d'âge. Il s'agira de :  
La formation, l'insertion, l'accès au sport et à la culture, la responsabilisation, l'autonomie, la mobilité ...

18 - 25 ans

# Les parents

La famille est au centre même du processus éducatif. L'accompagnement et le soutien à la parentalité est de valoriser les parents dans leurs fonctions éducatives, en les aidant d'une part, à utiliser leurs potentialités et leurs aptitudes pour assumer pleinement leur rôle éducatif et affectif auprès de leurs enfants et d'autre part, à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

## Valeurs et objectifs du projet éducatif

### Vivre et grandir dans un environnement sécurisant

*(Sécurité physique, affective et morale)*

#### Bienveillance - Bienveillance - Protection - Prévention

Le bien être et l'épanouissement de tous sont des facteurs de développement, d'acquisition de l'autonomie et, par conséquent de réussite en lien avec des actions de prévention.

Aussi nous veillerons à :

- ★ Permettre à chacun de vivre son temps d'apprentissage et ou de loisirs dans un cadre épanouissant ;
- ★ Favoriser le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge ;
- ★ Favoriser les expériences qui contribuent à la construction de la personnalité des tous petits aux plus grands ;
- ★ Développer l'accès à la formation des professionnels pour leur permettre d'accompagner et d'agir de manière professionnelle avec le public accueilli dans les meilleures conditions ;
- ★ Permettre à tous d'apprendre à identifier des facteurs de risques, et envisager des solutions communes.



#### Égalité des chances - Equité - Accessibilité – Mobilité

Il faut pouvoir garantir à tous, sans distinction, un même accès à un accompagnement éducatif de qualité et adapté, afin de réduire les inégalités. Cela permettra à chacun de pouvoir exploiter ses potentiels pour se réaliser. Ainsi nous ferons en sorte de :

- ★ Permettre à tous l'accès aux différents services à la population implantés sur le territoire ;
- ★ Aiguiser la curiosité et l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge ;
- ★ Amener les enfants ou les jeunes à découvrir et à participer à des pratiques variées (Culturelles, sportives ...) ;
- ★ Favoriser la mixité dans une dynamique sociale, culturelle, non genrée...

### **Vivre ensemble - Citoyenneté - Intergénérationnel - Socialisation**

Le renforcement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge permet de mieux vivre avec soi et de consolider les bases de la citoyenneté. Cet apprentissage permettra à chacun une sensibilisation aux valeurs telles que le respect des autres et de soi, l'acceptation de la différence, le respect de l'égalité, les règles de vie, la solidarité ...

Nous nous appliquerons pour cela, à mettre en place des actions pour :

- ★ Permettre aux acteurs éducatifs de mettre en place des pratiques homogènes ;
- ★ Valoriser dès le plus jeune âge leurs capacités naturelles et développées ;
- ★ Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, et l'entraide ;
- ★ Eduquer dès que possible au respect de soi et des autres ;
- ★ Développer l'empathie, la tolérance, l'acceptation de la différence ;
- ★ Favoriser l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité ;
- ★ Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, faire des choix ;
- ★ Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie, des règles de vie ;
- ★ Impliquer les jeunes dès que possible dans la vie et les animations locales ;
- ★ Favoriser les échanges et activités associant plusieurs générations : enfants-ados, ados-ainés, enfants-ainés.



### **Co-éducation - Relation - Lien de confiance - Accompagnement – Respect**

Les actions éducatives diversifiées et qualitatives sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune reposent sur une collaboration entre les co-éducateurs dans le respect de la place de chacun.

- ★ Mettre en place un lien de pleine confiance entre professionnels et avec toutes les familles dans leurs diversités ;
- ★ Assurer la cohérence des actions entre co-éducateurs tout au long du développement de l'enfant et faciliter la collaboration entre les éducateurs et les familles ;
- ★ Encourager les actions de parentalité et amener les parents à s'impliquer dans les différents lieux d'accueil (multi accueil, ALSH, associations, club sportifs ...).

## Évaluation

Le projet s'inscrit dans une politique à long terme dont les résultats sont difficilement mesurables en quelques années (par exemple, sur le temps d'un mandat au minimum). Néanmoins il paraît indispensable de s'assurer que les actions menées et soutenues par la collectivité entrent en cohérence avec le cadre général du projet éducatif et de la Convention Territoriale Globale.

Une évaluation régulière au regard de chacune des valeurs, des actions, des pratiques et des modes de coopération permettra d'ajuster les objectifs stratégiques et de dégager des pistes d'amélioration. Elle pourra s'opérer lors de différentes instances de gouvernance :

- Le Comité Technique ;
- La Commission Petite Enfance/Enfance Jeunesse.